

ADVANCING DOCTORAL PREPARATION FOR NURSES

On September 27th and 28th, 1990 the Faculty of Nursing of the University of Alberta, in conjunction with the Faculty of Extension, sponsored an international conference entitled "Advancing Doctoral Preparation for Nurses: charting a course for the future". This Forum was the first on doctoral education in Canada. While the speakers and the program reflected international content, the majority of people attending the meeting were from Canadian institutions. Attendance was particularly strong from those Canadian universities that are in the process of developing Ph.D. programs in Nursing.

The program began with a review of the history of doctoral education for nurses in the U.S. and in the United Kingdom, Europe and other countries. These presentations were made by Rozella Schlotfeldt and Lisbeth Hockey; Janet Kerr recounted the traditions of education in Canada. The historical aspects were followed by a discussion of social, political and economic influences in the advancement of doctoral preparation. Ginette Roger spoke on the relation of these influences to the professional association and Mary Ellen Jeans examined them from the perspective of the university and the provincial ministries of education.

The second day of the conference was devoted to presentations by Lisbeth Hockey, on the philosophical underpinnings of doctoral education for nurses, and Dorothy Pringle who led a discussion of pathways to doctoral education. Interestingly, there seems to be unanimous agreement that doctoral preparation in Canada should lead to a Ph.D. in Nursing, and not a professional degree. However, Pringle reminded the conference that a significant number of nurses who have undergraduate and master's degrees in a variety of disciplines may wish to seek doctoral preparation; as such, there is a need, at the outset, for us to have reasonably flexible policies that will promote doctoral studies. Carol Lindeman presented an excellent discussion of the structure and substance of doctoral education for nurses; it also highlighted the differences between Canada and the U.S. in the actual structure of programs.

Overall the conference was very successful, particularly the discussion of issues and identification and problems that have occurred in other countries. Through such discussion we have an opportunity to learn what to avoid and what to pursue. It was refreshing to identify the similarities in structure and principle objectives of doctoral objectives in Canadian universities that are planning them. It was also important to learn how different universities will be able to provide research training at the doctoral level in specific areas that have already been developed in many of our university schools of Nursing.

That is, while the program structures may be similar across Canada, the areas of expertise will differ according to each school of Nursing faculty complement and the areas of research that are well developed in each school.

To date, there are several universities in Canada that are at various stages of planning or offering doctoral studies in Nursing. The University of Alberta had approval for a Ph.D. program in Nursing some four years ago, and are still awaiting provincial funding for the program. In the interim, they have accepted three special case doctoral students. The University of Montreal and McGill University have university approval for a joint doctoral Nursing program in Quebec. They are currently awaiting final approval and funding from the Ministry of Education. In the interim, McGill has accepted six special case (ad-hoc) doctoral students, and graduated its first Ph.D. in Nursing in October 1990. The University of Toronto and the University of British Columbia are submitting proposals for doctoral programs during the 1990 academic term. Other universities are also following a five-year agenda.

From these updates it seems evident that we will have three or four funded doctoral programs in Canada within the next five years. It is also evident that, in 1990, we have begun to graduate our own doctorally-prepared nurses in order to fill the enormous need in academia for leadership and for advanced research training.

Dr. Peggy-Anne Field and her committee from the University of Alberta's Faculty of Nursing should be congratulated for organizing an excellent conference that we all enjoyed and from which we benefited greatly. The question now remains, should we in Canada plan a regular forum on doctoral education? Certainly, in the United States, this is a well-established and ongoing activity. It is my opinion that the time has come for us to formalize our discussions and planning for doctoral education in Canada. I would like to see a conference every two or three years that is devoted to this topic. However, I would like it to remain a relatively small group of Canadian nurse faculty, in order to encourage discussion and interchange of ideas and to plan various lobbying strategies that may help facilitate the process of doctoral education development. Certainly the conference in Alberta was an excellent example of this type of sharing and collaborative discussion. All of our university Nursing schools are members of the Canadian Association of University Schools of Nursing; it may, therefore, be appropriate to put this item on the agenda for our next council discussion. I think that, if we wish to formalize and regularize these discussions, this could well be done in conjunction with one of our CAUSN council meetings. I look forward to further discussion and, in particular, further progress in our endeavours to launch Ph.D. programs in Nursing.

Mary Ellen Jeans

L'AVANCEMENT DES ÉTUDES DE TROISIÈME CYCLE POUR LES INFIRMIERS

Les 27 et 28 septembre 1990, la faculté des sciences infirmières de l'Université d'Alberta, avec la collaboration de la faculté d'éducation permanente, a organisé un colloque international intitulé *Advancing Doctoral Preparation for Nurses: charting a course for the future*. Il s'agissait d'une première au Canada. Si les conférenciers et le programme reflétaient le caractère international de la conférence, la majorité des participants représentaient des établissements canadiens. Les délégations des universités qui mettent actuellement en place des programmes de troisième cycle étaient particulièrement nombreuses.

D'entrée de jeu, les conférenciers ont tenu à faire le point sur l'histoire de la formation des infirmiers au niveau du troisième cycle aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et ailleurs. Ces présentations ont été confiées à Rozella Schlotfeldt et Lisbeth Hockey; Janet Kerr, pour sa part, a relaté les traditions d'enseignement au Canada. Aux aspects historiques de la question, a succédé une suite d'exposés sur les facteurs sociaux, politiques et économiques qui influent sur l'avancement des programmes de doctorat. Ginette Roger a analysé les rapports qui existent entre ces facteurs et l'association professionnelle et Mary Ellen Jeans les a situés dans la conjoncture des relations universités-ministères provinciaux de l'Éducation.

Le second jour du colloque a été consacré à l'étude des principes qui sous-tendent toute la question de la formation des infirmiers au niveau du troisième cycle: au programme, un exposé de Lisbeth Hockey et un débat mené par Dorothy Pringle sur les chemins qui mènent à des études à ce niveau. Nous notons avec intérêt que les universités canadiennes conviennent à l'unanimité que les études de troisième cycle en sciences infirmières doivent être sanctionnées par un doctorat d'université (Ph.D.) en sciences infirmières plutôt que par un grade professionnel. Mme Pringle a toutefois tenu à souligner qu'un nombre important d'infirmiers titulaires de grades universitaires de premier et de deuxième cycles spécialisés dans différentes disciplines, pourraient souhaiter poursuivre leurs études au niveau du doctorat; il y aura donc lieu d'adopter d'emblée des politiques assez souples de nature à favoriser la poursuite d'études de troisième cycle. Carol Lindeman a brossé un tableau très complet de la structure et de la teneur de l'enseignement de troisième cycle pour les infirmiers dans lequel elle a souligné les différences qui existent entre le Canada et les États-Unis au chapitre de la structure des programmes.

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que le colloque a remporté un franc succès et que l'examen des questions et problèmes soulevés dans d'autres pays a été particulièrement instructif. Ces échanges nous donnent l'occasion de découvrir les éléments à retenir et les écueils à éviter. Nous avons constaté avec satisfaction les similitudes qui existent sur le plan de la structure et des objectifs de principe entre les différentes universités canadiennes qui entendent mettre en place des programmes de doctorat. À ce stade, il était également important de savoir comment les différentes universités entendent offrir une formation de recherche à ce niveau dans les disciplines déjà privilégiées dans nos écoles de sciences infirmières. C'est dire que, même si les structures des programmes sont similaires dans les différentes universités canadiennes, les domaines de spécialisation varient d'un établissement à l'autre en fonction du corps professoral et des recherches qui se font déjà dans chacune des écoles.

À ce jour, plusieurs universités canadiennes offrent des programmes de troisième cycle ou sont en voie de les mettre en place. La faculté des sciences infirmières de l'Université d'Alberta a fait approuver, il y a environ quatre ans, son programme d'études de doctorat en sciences infirmières et attend toujours le déblocage des crédits provinciaux qui permettront de donner le coup d'envoi au programme. En attendant, l'université a admis trois étudiants extraordinaires à son programme de troisième cycle. La faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et l'École des sciences infirmières de l'Université McGill ont obtenu l'autorisation de leur Université de mettre en place un programme de doctorat conjoint au Québec. Pour l'heure, on attend que le projet soit sanctionné et financé par le ministère de l'Éducation. En attendant, McGill a admis six étudiants extraordinaires à son programme de doctorat et décerné son premier doctorat en sciences infirmières en octobre 1990. L'Université de Toronto et l'Université de Colombie-Britannique déposeront leur projet de programme de doctorat durant l'année universitaire 1990. Un certain nombre d'autres écoles universitaires de sciences infirmières ont inclus l'enseignement de troisième cycle dans leur plan de développement quinquennal.

Selon ces données, trois ou quatre programmes de doctorat dont le financement est assuré devraient être en place dans les universités canadiennes d'ici cinq ans. Nous avons par ailleurs commencé à décerner des doctorats en sciences infirmières en vue de répondre à l'importante demande de professeurs qualifiés doués de qualités de leader et aptes à assurer la formation des chercheurs au niveau du troisième cycle.

Nous tenons à féliciter Mme Peggy-Anne Field, de la faculté des sciences infirmières, et son comité d'avoir organisé un colloque aussi percutant qui nous a bénéficié à tous. Nous devons maintenant nous demander s'il y a lieu de nous réunir régulièrement pour faire le point sur les études de doctorat en

sciences infirmières au Canada. C'est une tradition qui est d'ores et déjà solidement établie aux États-Unis. À mon avis, le moment est venu de structurer nos réflexions et de rationaliser la planification des enseignements de troisième cycle en sciences infirmières au Canada. On pourrait organiser une conférence sur cette question tous les deux ou trois ans. Je pense toutefois qu'il serait préférable de réunir un groupe relativement restreint de professeurs de sciences infirmières en vue d'encourager les débats et les échanges d'idées et de mettre au point différentes stratégies d'intervention auprès des autorités pour accélérer l'élaboration et la mise en place de programmes de doctorat. Le colloque albertain illustre précisément le type de concertation et de réflexion de groupe que nous souhaitons poursuivre. Toutes les écoles universitaires de sciences infirmières sont membres de l'Association canadienne des écoles universitaires de nursing; cette question pourrait donc figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil. Je crois que si nous projetons d'avoir régulièrement des échanges concertés sur ces questions, nous pourrions les insérer dans le cadre d'une des assemblées de l'A.C.E.U.N. C'est avec confiance que j'anticipe la poursuite de ces discussions et nos progrès futurs vers l'établissement des programmes de doctorat en sciences infirmières.

Mary Ellen Jeans

Assistant or Associate Professors in Nursing

The University of Calgary invites applications for two tenure-track appointments in the Faculty of Nursing programmes. Faculty members teach across all programmes which include a generic baccalaureate programme, a Post-Diploma baccalaureate programme and a Master of Nursing Programme which prepares advanced nurse practitioners for clinical specialization, management and education.

Nurses with a completed doctorate and a clinical focus are preferred to complement a practising nursing faculty.

Rank and salary are commensurate with qualifications and experience.

In accordance with Canadian immigration requirements, priority will be given to Canadian citizens and permanent residents of Canada. The University of Calgary has an Employment Equity Program and encourages applications from all qualified candidates (men and women), aboriginal people, visible minorities, and people with disabilities.

Applicants should send a curriculum vitae and the names of three referees by January 31, 1991 to:

**Dean, Faculty of Nursing
The University of Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary, Alberta T2N 1N4
Tel: (403) 220-6492 FAX (403) 284-4803**

